



**PROCES VERBAL
N° 44/CNCMP/2018
DU 29/08**

Le mercredi 29 août 2018 à 11 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE TADAMOUN

1°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour la réalisation de 5 réseaux d'AEP dans les Wilayas du Hodh Echargui, de l'Assaba, du Brakna et du Tagant, en 4 lots distincts, **Réf: lettre CPMP/TADAMOUN reçue le 27 Août 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les attributions des lots 1 et 4 et reporte les attributions des lots 2 et 3 pour appliquer la combinaison la plus avantageuse ou justifier, conformément au DAO, que l'une des offres pour le lot 3 est anormalement basse:

- lot 1: attribué à SOMIBA TP pour un montant de quatre millions trois cent quatre vingt trois mille (4 383 000) MRU TTC et un délai de quatre (4) mois
- lot 4: attribué à Ets AL BARAKA pour un montant de deux millions quatre cent cinq mille huit cent (2 405 800) MRU TTC et un délai de quatre (4) mois
- lots 2 et 3: attributions reportées pour appliquer la combinaison la plus avantageuse ou justifier, conformément au DAO, que l'une des offres pour le lot 3 est anormalement basse

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2°/- Examen de la décision rendant infructueux l'appel d'offres relatif à la fourniture et pose de 16.000 mètres de grillage autour de la clôture du Parc National d'Awleigatt / IDINI; **Réf. : lettre n°86/MHUAT /CDM/SP reçue le 28 Août 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

3°/- Examen du projet d'avenant relatif à la construction de trois salles de classe et une clôture à Aroutemou dans la commune de Tachott . Réf. lettre n° 098 du 14 Août 2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant pour un montant de deux millions quatre cent quatre vingt sept mille sept cent trente Ouguiyas (2.487.730) MRO TTC et un délai supplémentaire d'un mois.

4°/- Examen du projet d'avenant relatif à la construction d'un stade (lot 02) dans la commune de M'Bout. Réf. lettre n° 098 du 14 Août 2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant pour un montant d'un million cent quarante six mille Ouguiyas (1.146.000) MRO TTC et un délai supplémentaire d'un mois.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

5°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition. l'installation et la mise en service d'équipements et matériel de cuisine, de réfectoire et de buanderie au profit des lycées pilotes de Kaédi et de Chami; Réf. : lettre n°158/MS/CPDM/SP reçue le 20 Août 2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport attribuant la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipement de matériel de cuisine, et de buanderie de réfectoire au profit des lycées pilotes de Kaédi et de Chami au soumissionnaire COTRAM, pour un montant de Dix Millions Neuf Cent Trente et un Mille Cent trente-trois Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (10.931.133 MRU TTC) et un délai de livraison de 50 jours.

Ré6°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition de deux véhicules pour le projet de connectivité nationale WARCIP-MAURITANIE; Réf. : lettre n°161/MS/CPDM/SP reçue le 28 Août 2018.

Décision

Sur la base des informations fournies la CNCMP reporte ce point pour fournir les éléments suivants

- :**
- le crédit d'impôt corrigé par la commission fiscale ;**
 - Intégrer le délai de livraison dans le contrat.**

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

7°/- Examen du rapport révisé d'évaluation des offres techniques pour les travaux d'AEP Aioun et Djiguenni à partir de la nappe de DHAR en 4 lots distincts, Réf: lettre n° 1085/CPMP/SNDE reçue le 28 Août 2018.

